

1981

L'esprit JCE

Le 31 janvier Neuchâtel accueillait la Conférence des présidents de la JCE suisse. Cette réunion a été très importante pour notre OLM en raison de l'admission officielle de l'OLM de la Veveyse.

La création de cette nouvelle OLM posait un certain nombre de problèmes d'identité et de crédibilité de notre mouvement sur le plan régional.

Lors d'une séance de conciliation à Lausanne, le 8 janvier, le comité de notre OLM a, pour sauvegarder l'esprit JCE et l'image de marque de la JCE suisse, proposé deux solutions de compromis :

- l'adhésion sans réserve des membres de l'OLM en formation à une « Riviera élargie » ;
- l'abandon de notre opposition moyennant l'engagement statutaire que l'OLM de la Veveyse n'entreprendrait aucune action sur la place de Vevey, pour concentrer ses activités sur les hauts de Vevey et Châtel-Saint-Denis.

La deuxième alternative a été choisie par une assemblée des membres de la Veveyse, le 19 janvier 1981, en présence d'une délégation du comité de notre OLM qui a publiquement regretté cette décision.

Quant à l'OLM de la Veveyse, nous devons la recevoir comme partie intégrante de notre mouvement. Elle peut compter sur le respect du compromis choisi.

Objectif : formation

1981, année où fut mis sur pied le premier répertoire des maîtres d'apprentissage de la Riviera vaudoise, document réédité par la suite à plusieurs reprises et dont l'utilité fut unanimement reconnue tant par les milieux professionnels que par ceux de la formation.